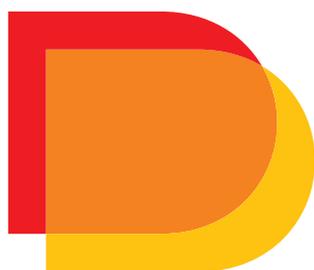


GUIDE DU STATIONNEMENT

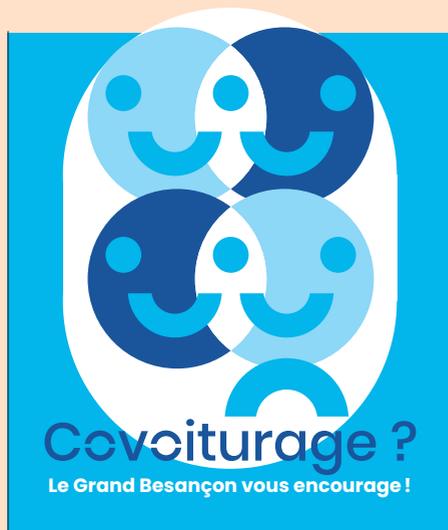


Un cœur de ville
plus accessible !

Tarifs
au 1^{er} janvier
2021

 Grand
Besançon
Métropole

Ville de
Besançon



*Covoiturage :
les bons gestes
face au coronavirus*

**Le port du masque
est obligatoire
pour les passagers
et pour le conducteur.**
Retrouvez tous les conseils
sur gouvernement.fr



Nouvelle formule d'abonnement parking *Tarif préférentiel*

Pour celles et ceux qui s'engagent dans le covoiturage, faites des économies grâce à un abonnement parking à prix réduit !

- Ouvert à tous les usagers réguliers du covoiturage.
- Formule disponible dans tous les parkings barrières gérés par Grand Besançon Métropole :
Marché Beaux-Arts/Cusenier, Mairie, Pasteur, petit Chamars, Saint-Paul, Glacis, Rivotte, Arènes, Chamars, Isenbart, Milleret, Beauregard.

Tarif dégressif selon le nombre d'occupants du véhicule et valable sur l'abonnement affaire :

- 2 personnes, c'est -20 %
- 3 personnes et plus, c'est - 30 %

Le paiement de l'abonnement est partagé entre les occupants inscrits du véhicule.

Informations et conditions d'accès :
Facility Park, gestionnaire du stationnement
03 81 21 32 60
ou à l'accueil du parking Marché Beaux-Arts

Stationner à Besançon

1 SORTIR

La solution mobilité

p. 4 - 6

- Une course brève au centre-ville
- 2 ou 3 heures ou une journée en ville
- Le dimanche matin
- Une soirée
- Se rendre à la Citadelle

2 TRAVAILLER

La solution facilité

p. 7 - 9

- Les parcs relais
- VéloCité

3 RÉSIDER

La solution personnalisée

p. 10 - 11

- Résidents
- Nouveaux arrivants
- Citiz, les voitures en autopartage
- Plan des secteurs résidents



4 LE STATIONNEMENT SUR MESURE

La solution adaptée

p. 12 - 17

- Stationner à proximité de la gare Viotte
- Stationner au CHRU Minjoz
- Personnes handicapées
- Autocars de tourisme
- Congressistes, associations...
- Motards
- Artisans
- Professionnels mobiles
- Parents d'élèves
- Camping-caristes
- Déménagements
- Livraisons en centre-ville
- Les abonnements en parking

5 PLAN

Le stationnement au centre-ville

p. 18 - 19

1 SORTIR

La solution mobilité



Une course brève

Rues réglementées courte durée
Zone "CHRONO" (maxi 1 h 30)

Optez pour la solution pratique lors d'une courte visite en centre-ville.

- 1,40 € / 45 minutes en journée
- Gratuit de 19 h à 9 h
- Gratuit les dimanches et jours fériés

À savoir !

Le forfait de post-stationnement (FPS) remplace l'amende de 17 € sanctionnant le défaut de paiement du stationnement ou de dépassement du temps payé.

Son montant est de :

- 25 € en cas de paiement dans les 72 h ;
- 35 € passé ce délai.

Les recours et réclamations concernant le FPS s'effectuent auprès de la Direction sécurité et tranquillité publique de la Ville de Besançon par courrier avec accusé de réception.

2 ou 3 heures...

Rues réglementées moyenne durée
Zone "MEZZO" (maxi 3 h)

Un rendez-vous chez le coiffeur, une envie de shopping, un petit café entre amis... Pour votre voiture, il y a toujours une place réglementée libre proche des commerces et des services du centre-ville.

- 1,40 € / h en journée
- Gratuit de 19 h à 9 h
- Gratuit les dimanches et jours fériés

Parcs réglementés

Parkings souterrains Mairie, Marché Beaux-Arts/Cusenier et Pasteur

- 1,40 € / h en journée
- 1 € la nuit de 19 h à 9 h
- Gratuit dim. et jours fériés de 9 h à 13 h
- 0,80 € / h dim. et jours fériés de 13 h à 19 h

Bon plan !

Tous les parkings publics du centre-ville sont gratuits si vous stationnez moins d'une heure.

... ou une journée

Rues réglementées longue durée
Zone "TEMPO" (maxi 24 h)

Parkings en enclos Saint-Paul, Petit Chamars, Chamars, Arènes et Rivotte et rues réglementées (longue durée)

- 1,40 € / h en journée, 7 € maxi pour 24 h
- Gratuit la nuit de 19 h à 9 h
- Gratuit les dim. et jours fériés (sauf secteur Citadelle en zone Éco : 0,70 € / h - 7j/7 de 9 h à 19 h)

Parking en enclos Glacis

- 0,50 € / h en journée
- Gratuit la nuit de 19 h à 9 h
- Gratuit les dim. et jours fériés

Vous pouvez également stationner dans un des **Parkings Relais (P+R)** à la périphérie et vous glisser dans un bus ou un tram du réseau Ginko (voir p. 7 - 8).



Stationnez avec votre mobile

Je règle ma place depuis mon smartphone ou mon ordinateur grâce à l'application gratuite **flowbird**.

Avec **flowbird**, vous pouvez également vous acquitter de votre Forfait de Post Stationnement (voir ci-contre).

1 SORTIR

La solution mobilité

Le dimanche matin

Les parkings Mairie, Marché Beaux-Arts/Cusenier et Pasteur sont gratuits les dimanches matins et les jours fériés de 9 h à 13 h.

Les autres parcs de stationnement publics sont gratuits toute la journée, les dimanches et jours fériés.



Une soirée en ville ?

Vous voulez passer une soirée tranquille en ville ? Ne cherchez plus : vous pouvez stationner votre véhicule en toute sécurité pour 1 € la nuit (19 h à 9 h) dans les parkings Mairie, Marché Beaux-Arts/Cusenier et Pasteur. Tous les autres parkings sont gratuits de 19 h à 9 h.

Se rendre à la Citadelle

Au départ du centre-ville, empruntez la ligne de bus Ginko Citadelle.

Attention, cette ligne circule uniquement de mars à octobre.



Stationner malin !

Free Pass

Le jeton Free Pass, vous donne la possibilité de stationner dans les rues et dans tous les parkings (sauf Gare Viotte et City) :

Zone Chrono : 1 Free Pass = 45 min.

Zone Mezzo : 1 Free Pass = 1 h

Zone Tempo : 1 Free Pass = 1 h

Vous pouvez ainsi régler partiellement ou en totalité votre stationnement ou l'échanger à bord des bus Ginko et aux stations Tram contre un ticket valable 1 h.

Demandez votre jeton Free Pass auprès des commerçants partenaires de l'opération.

À noter !

Modalités de paiement dans les parcs réglementés et les horodateurs

Pièces, Free Pass, cartes bancaires avec ou sans contact sont acceptés dans les horodateurs et les caisses automatiques des parcs réglementés (les billets sont acceptés uniquement dans ces dernières).

2 TRAVAILLER

La solution facilité

Le covoiturage

Une nouvelle formule d'abonnement vous est proposée dans les parkings du centre-ville (voir page 2).

Les parkings relais

Faites le choix des Parkings Relais (P+R). Garez-vous aux portes de la ville puis prenez le tram ou le bus ; ils vous emmèneront en toute sérénité, au cœur de ville.

Ainsi, vous évitez le stress de trouver un emplacement et vous réalisez des économies de carburant. Faites le test ! Des téléconseillers Ginko sont à votre disposition au 03 70 27 71 60 (prix d'un appel local) du lundi au samedi de 7 h à 19 h pour vous aider à préparer vos trajets ou connectez-vous sur ginko.voyage.

Nouveau fonctionnement des parkings relais

- Entrée libre et gratuite 24 h/24, 7j/7
- Sortie sur présentation d'un titre Ginko (PASS Voyages ou PASS Abonnement) validé dans la journée

Mode d'emploi

Pour les abonnés Ginko et les voyageurs occasionnels, même fonctionnement !

J'entre dans le Parking Relais de mon choix ; la barrière s'ouvre automatiquement ; je me gare.

Je rejoins ma destination en bus et/ou en tram, en utilisant mon PASS Abonnement Ginko ou un PASS Voyages.

Pour sortir du P+R, je me rends à la sortie et présente ma carte Ginko Mobilités ou ma carte Voyages, que j'ai utilisée durant la journée : la barrière s'ouvre.

À noter !

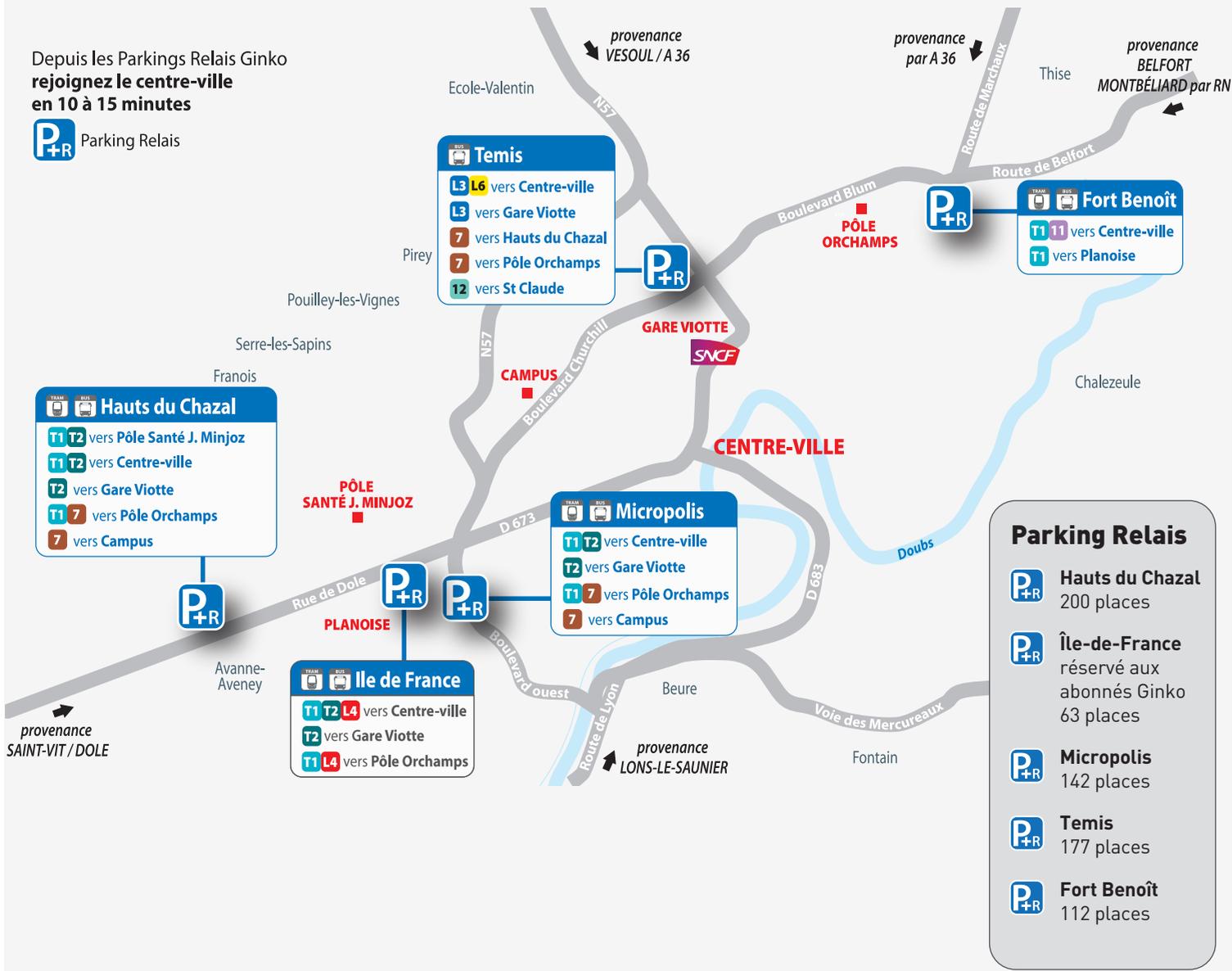
Pour sortir du P+R, vous devez avoir au préalable utilisé et validé un PASS Voyages (1 h, 24 h...) ou un PASS Abonnement, à bord d'un tram, bus ou car du réseau Ginko, dans la journée (de 4 h 30 à 2 h 30).

Informations complémentaires sur ginko.voyage



Depuis les Parkings Relais Ginko
rejoignez le centre-ville
en 10 à 15 minutes

P+R Parking Relais



2 TRAVAILLER

La solution facilité

VéloCité

La première demi-heure est gratuite !
La collectivité a développé un système de vélos en libre-service dans le cadre de la promotion d'outils de déplacement respectueux de l'environnement.

Un fonctionnement entièrement automatisé permet à un utilisateur, après avoir pris un abonnement (1 € la journée, 2 € la semaine ou 16 € l'année), d'emprunter un des 200 vélos. Le nombre d'utilisations est illimité et gratuit la première demi-heure à chaque utilisation.

Au-delà de la demi-heure, il vous en coûtera 1 € par heure, avec un maximum de 4 € pour 24 h.

Alors n'hésitez pas :
velocite.besancon.fr



Profitez de la multimodalité pour vous déplacer en toute simplicité

La carte Ginko Mobilités vous permet de combiner à volonté bus, tram, train, vélo, auto et parkings !

- Accès aux lignes TER* sur le territoire de Grand Besançon Métropole (*sauf PASS + 64) sans supplément de prix. 16 gares TER dans le Grand Besançon
- Ginko VéloParks : bénéficiez de l'accès aux abris à vélos sécurisés !
- Ginko Vélo : Louez votre vélo à assistance électrique, pendant 1, 3 ou 12 mois
- VéloCité : l'abonnement annuel est offert
- Citiz : l'abonnement au service d'autopartage est gratuit.

Plus d'infos et conditions sur ginko.voyage

3 RÉSIDER

La solution personnalisée

Résidents

Les habitants du centre-ville, bénéficient de tarifs préférentiels sur rues et dans les parkings.

Le statut de résident s'applique aux personnes domiciliées dans les trois secteurs suivants : Boucle, Battant et Chaprais.

Ces droits vous permettront de bénéficier de tarifs préférentiels dans votre secteur de résidence : 1,50 €/24 h ou 7 €/7j ou 23 €/mois.

Ces tarifs ne sont pas applicables en zone Chrono.

Par ailleurs, tous les parkings publics vous proposent des tarifs préférentiels d'abonnement (dans la limite des places disponibles, tarifs p. 16 - 17).

Pour établir votre abonnement prenez rendez-vous par téléphone au 03 81 21 32 60.

Vous devrez vous rendre au parking Marché Beaux-arts et fournir un justificatif de domicile ainsi que la carte grise du véhicule au même nom et à la même adresse (située dans un des trois secteurs résidents).

Pour vous faciliter la vie pensez à télécharger l'application Flowbird (voir page 5).



~ 10 ~

Nouveaux arrivants

Vous venez d'emménager à Besançon dans les quartiers de la Boucle et de Battant, vous cherchez une solution de stationnement ? Sachez qu'il existe un tarif "nouveaux arrivants" qui vous permet de stationner dans l'ensemble des parkings, le temps de trouver une solution pour votre voiture dans la limite d'un trimestre. 63,05 €/mois, maximum 3 mois.

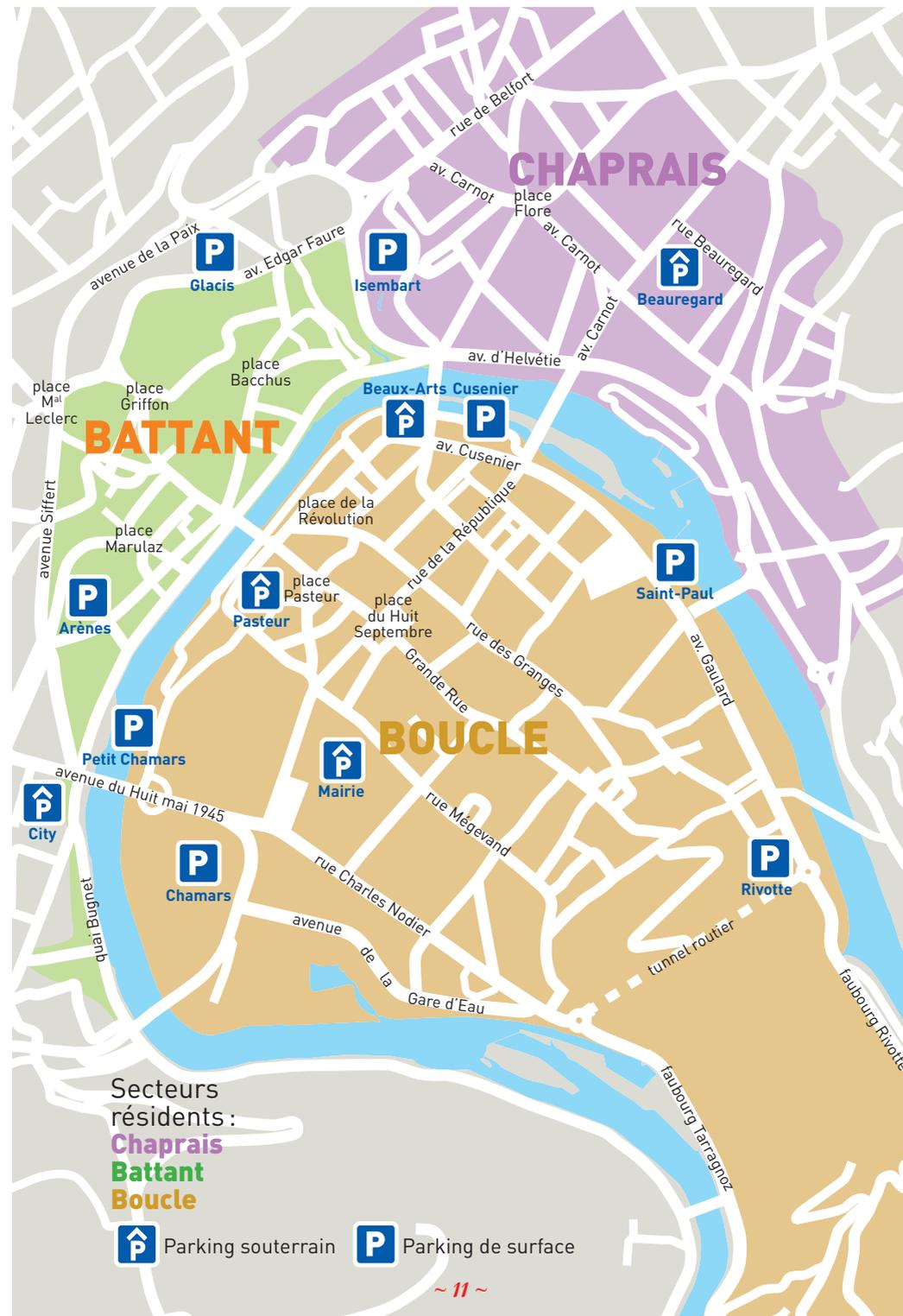
Citiz Besançon une voiture juste quand je veux !

Vous souhaitez vous libérer de la contrainte de gestion d'un véhicule en ville ou vous envisagez de n'avoir plus qu'un véhicule ? Optez pour Citiz.

Le service d'autopartage est un outil de mobilité permettant de satisfaire tous vos besoins de déplacements, en complément de la marche à pied, des transports publics et du vélo.

Vingt quatre véhicules (citadines, familiales et utilitaire) en libre-service sont accessibles 24 h / 24 sur dix sept stations.

Renseignements et abonnements :
besancon.citiz.coop
ou 03 81 82 3000



~ 11 ~

4 LE STATIONNEMENT SUR MESURE

La solution adaptée



Stationner à proximité de la gare Viotte

Parking Éco réglementé longue durée Glacis

Situé à 250 mètres à pied du parvis de la gare, ce parking est idéal pour accueillir ou déposer des voyageurs !

- Gratuit pour moins d'1 heure
- 0,50 €/h en journée
- 5 € Maxi pour 24 h
- Gratuit la nuit de 19 h à 9 h
- Gratuit les dimanches et jours fériés

Parkings gérés par EFFIA (filiale SNCF) Viotte Nord et Sud

- Gratuit pour moins de 20 min.
- 1 h : 1,90 €
- 10,70 € pour 24 h

Bon plan !

Ginko Gare

Pour les départs TGV de la gare Viotte avant 7 h et les retours après 19 h 50 : un véhicule vient vous chercher à une station Ginko de votre choix dans Besançon et vous dépose en gare au moins 10 minutes avant le départ du TGV.

Le soir, à l'arrivée en gare, même service pour le retour.

Disponible 7 jours sur 7, sur réservation de J-30 jusqu'à la veille avant 18 h par téléphone : 03 70 27 71 60 (prix d'un appel local) (sauf dimanche et jours fériés) ou avant 18 h sur ginko.voyage 4,50 € le trajet (tarif au 1^{er} septembre 2020), titre en vente à bord des véhicules et dans les boutiques Ginko et Mobilignes.



Stationner à l'hôpital Minjoz

Parking CHRU visiteurs

En journée, trouver une place disponible est très facile sur les 350 places mises à disposition.

- Gratuit pendant 2 h 30 puis 1,40 €/h en journée
- 7 € Maxi pour 24 h
- Gratuit la nuit de 19 h à 9 h,
- Gratuit les samedis, dimanches et jours fériés.

Parking réglementé Milleret

Gratuit pendant 2 h puis 1,40 €/h en journée
Gratuit la nuit de 19 h à 9 h,
Gratuit les samedis, dimanches, jours fériés et vacances scolaires.

Personnes handicapées

Sur les quelques 600 places réservées pour les personnes handicapées, l'arrêt et le stationnement sont exclusivement autorisés aux véhicules porteurs de la carte Mobilité Inclusion. En zone réglementée, la durée de stationnement y est limitée à 12 h maxi. Les contrôles sont systématiques et aucune tolérance n'est accordée.

Autocars de Tourisme

Afin de faciliter l'accès et le stationnement des autocars de tourisme au centre-ville, 10 emplacements réservés et gratuits ont été aménagés sur le parking Chamars et avenue de Chardonnet près de la Rodia. (Carte page 18-19).

Congressistes, associations...

Des tarifs forfaitaires dans les parkings publics sont prévus pour les associations, les congressistes et les comités d'entreprise, à l'occasion de manifestations.

Motards

Retrouvez une zone de stationnement réservée aux motos rue Moncey en plein cœur de ville. Des abonnements au tarif de 20 €/mois sont proposés dans les parkings Mairie, Marché Beaux-arts et Pasteur.

4 LE STATIONNEMENT SUR MESURE

La solution adaptée

Artisans

Les entreprises et les artisans qui ont un chantier peuvent stationner un court moment dans la rue (moins de 2h) à l'aide d'un carnet à bons délivré par la Police municipale, 2 D rue Mégevand, 03 81 61 50 65.

Un forfait artisans pour stationner la journée sur les emplacements payants sur voirie est également proposé (5 €/jour).

Renseignements au guichet du parking
Marché Beaux-Arts/Cusenier

Professionnels mobiles

Pour faciliter les déplacements des professionnels devant effectuer des visites à domicile pour soins médicaux, services à la personne ou dépannages divers, un tarif spécifique avec la 1^{ère} heure gratuite puis 50% sur le tarif horaire est proposé sur voirie.

Renseignements et modalités d'accès au guichet du parking
Marché Beaux-Arts/Cusenier

Parents d'élèves

Vous déposez vos enfants tous les jours au centre-ville ? Pour votre sécurité et pour éviter de gêner la circulation, souvenez-vous que les parkings sont gratuits en journée si vous stationnez moins d'une heure.

Camping-caristes

Les camping-caristes sont accueillis en étape au centre-ville en complémentarité avec le camping municipal de Besançon-Chalezeule. Cet équipement est idéalement situé pour découvrir les richesses historiques de la capitale comtoise. Quai Veil Picard, 12 places de stationnement et une plate-forme de service (1,40 €/h et 7 € maxi par 24 h).



Déménagements

Contactez la Police Municipale au 03 81 61 50 65, quinze jours avant le déménagement (prévoir 1 mois le long du tramway). Une autorisation et des panneaux vous seront remis afin que vous puissiez réserver une, voire plusieurs places de stationnement, dans les rues le temps du déménagement. Une pièce d'identité vous sera demandée le temps du prêt.

Livraisons en centre-ville

Les livraisons sont autorisées entre 6h et 11h, durant ce créneau horaire les bornes sont abaissées automatiquement ou sur demande. À partir de 11h, les bornes remontent, interdisant ainsi l'accès du centre-ville aux véhicules de livraison sauf aux véhicules électriques qui bénéficient d'un traitement différent. Des zones de livraison sont réservées aux livraisons des commerçants, artisans et particuliers (visibles par un marquage jaune au sol). Les respecter évite le blocage des rues, alors soyez vigilant.

À noter !

Les différents types de contraventions

Le tarif des amendes dépend de la gravité de l'infraction commise.

Pour rappel :

- arrêt ou stationnement très gênant et dangereux sur trottoir ou sur bande ou piste cyclable : 135 €
- arrêt ou stationnement gênant sur emplacement GIG/GIC ou sur arrêt de bus : 135 €

- circulation d'un véhicule sur voie réservée aux transports en commun : 90 €
- le défaut de paiement ou le dépassement du temps payé en zone réglementée fait l'objet d'un Forfait Post Stationnement (voir explications page 4)

Tout stationnement de plus de 7 jours consécutifs ou de plus de 24 h sans paiement des droits du stationnement pourra faire l'objet d'une contravention et d'une mise en fourrière.

4 LE STATION- NEMENT SUR MESURE

La solution adaptée

Les abonnements en parking

Dans les différents parcs réglementés ouverts 24h/24 et 7j/7, plusieurs types d'abonnements sont proposés.

Renseignez-vous au parking
Marché Beaux-Arts/Cusenier :
03 81 21 32 60



P Mairie
Marché Beaux-arts/Cusenier
Pasteur

Types d'abonnements	Mois	Trimestre	Année	Conditions
Résident nuit	31,50 €	89,30 €	302,65 €	Abonnement valable de 17 h à 10 h du lundi au vendredi et 24 h/24 samedis, dimanches et fériés
Résident permanent	63,05 €	177,65 €	604,30 €	Abonnement valable 24 h/24 tous les jours de l'année
Affaire 5 jours	71,20 €	199,60 €	680,45 €	Abonnement valable 24 h/24 les jours déterminés (du lundi au vendredi ou du mardi au samedi)
Affaire 6 jours	89,80 €	252,60 €	859,45 €	Abonnement valable 24 h/24 les jours déterminés (du lundi au samedi ou du mardi au dimanche)
Affaire permanent	118,45 €	334,00 €	1 136,65 €	Abonnement valable 24 h/24 tous les jours de l'année

P City

Résident permanent	63,05 €	177,65 €	604,30 €	Abonnement valable 24 h/24 tous les jours de l'année
Affaire 6 jours	89,80 €	252,60 €	859,45 €	Abonnement valable 24 h/24 les jours déterminés (du lundi au samedi ou du mardi au dimanche)

P Petit Chamars
Saint-Paul
Glacis
Rivotte
Arènes

Chamars
Isenbart
Milleret
Beauregard

Résident permanent	34,75 €	97,75 €	332,05 €	Abonnement permanent valable 24 h/24 tous les jours
Affaire	54,65 €	153,90 €	524,35 €	Abonnement permanent valable 24 h/24 tous les jours

5 PLAN

Le stationnement au centre-ville



- Parking payant souterrain
- Parking payant de surface
- Parking gratuit (Rodia visiteurs Citadelle)
- Parking autocars
- Aire payante réservée aux camping-cars
- Lignes de tramway T1 et T2

- Stationnement sur voirie**
- Rues réglementées courts durées
Zone "CHRONO" (maxi 1h30)
 - Rues réglementées moyenne durée
Zone "MEZZO" (maxi 3h)
 - Rues réglementées longue durée
Zone "TEMP" (maxi 24h)
 - Rues réglementées longue durée
Zone "ECO" (maxi 24h) *

- Arceaux vélo
- Station VéloCité à proximité
- Station Citiz à proximité
- Prises gratuites pour véhicule électrique

- Garage à vélo sécurisé
- Abonnements motos (20 €/ mois)
- Toilettes
- Accès personnes à mobilité réduite

Retrouvez tous les tarifs horaires p. 4 - 5

NUMÉROS UTILES

Gestionnaire des parkings

Parking Marché
Beaux-Arts/Cusenier

03 81 21 32 60

Police municipale

2 D rue Mégevand

03 81 61 50 65

Police nationale

2 av. de la Gare
d'Eau

03 81 21 11 22

Fourrière municipale

27 rue Thomas Edison

03 81 51 42 57

La boutique Ginko

Centre Saint-Pierre
entrée av. Gaulard,
28 rue de la
République

03 70 27 71 60

(prix d'un appel local)

Grand Besançon
Métropole /
Ville de Besançon
Département
des Mobilités

6 rue Mégevand

03 81 61 51 26

Toute l'info sur
besancon.fr